



Séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mercredi 10 juin à 9 h 30 à laquelle sont présents, madame la mairesse Maude Marquis-Bissonnette, messieurs les conseillers Steve Moran, président, Adrian Corbo et mesdames les conseillères Caroline Murray et Catherine Craig-St-Louis formant quorum du comité.

Monsieur le conseiller Steve Moran, président du comité exécutif, préside la séance.

Sont également présents, mesdames et messieurs Simon Rousseau, directeur général, Yess Gacem, directeur général adjoint, Relations citoyennes et communautés, Christian Tanguay, directeur général adjoint, Services administratifs, Véronique Angers, directrice générale adjointe, Développement durable, Andrée Loyer, directrice exécutive, François Léveillé, directeur de Cabinet, Antoine Cremer, conseiller politique, Bob Rioux, directeur des communications du Cabinet du conseiller désigné et M^e Véronique Denis, greffière, ainsi que Marie-Hélène Rivard, directrice, Communications et Zoé Venne, adjointe politique, Cabinet du conseiller désigné

CE-2026-422

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES ORDINAIRES DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE GATINEAU TENUES LES 12 ET 27 MAI 2026, AINSI QUE DE LA SÉANCE SPÉCIALE TENUE LE 26 MAI 2026

CONSIDÉRANT QU'une copie des procès-verbaux des séances ordinaires du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenues les 12 et 27 mai 2026, ainsi que de la séance spéciale tenue le 26 mai 2026 a été remise au comité exécutif :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adopte les procès-verbaux, comme soumis.

Adoptée

CE-2026-423

MODIFICATION À LA SIGNALISATION DE STATIONNEMENT - RUE DES SARCELLES - DISTRICT ÉLECTORAL DE MASSON-ANGERS - MICHAEL KORHONEN

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité décrète une modification à la signalisation de stationnement sur la rue des Sarcelles dossier RS-26-028, comme illustré au plan numéro CRO-26-093 du 5 mai 2026, le tout afin de :

Implanter une zone de stationnement interdit :

<u>Rue</u>	<u>Côté</u>	<u>Endroit</u>	<u>En vigueur</u>
Des Sarcelles	Sud	D'un point situé entre les résidences numéros 196 et 198, sur une distance de 54 m vers l'est.	Décembre à mars.

La présente résolution annule ou remplace toute signalisation précédente régissant le stationnement dans la zone de stationnement mentionnée aux présentes.

Le Service des travaux publics est autorisé à procéder à l'installation de la signalisation réglementaire requise, le tout selon les directives du Service de la mobilité, conformément au plan numéro CRO-26-093 qui fait partie intégrante de la présente.

Adoptée

CE-2026-424

MODIFICATION À LA SIGNALISATION DE STATIONNEMENT - RUE DE FÉNELON - DISTRICT ÉLECTORAL DE TOURAINE - TIFFANY-LEE NORRIS PARENT

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité décrète une modification à la signalisation de stationnement sur la rue de Fénelon dossier RS-26-008, comme illustré au plan numéro CRO-26-021 du 4 mai 2026, le tout afin de :

Implanter une zone de stationnement interdit :

<u>Rue</u>	<u>Côté</u>	<u>Endroit</u>	<u>En vigueur</u>
De Fénelon	Est	Sur toute sa longueur	Décembre à mars

La présente résolution annule ou remplace toute signalisation précédente régissant le stationnement dans la zone de stationnement mentionnée aux présentes.

Le Service des travaux publics est autorisé à procéder à l'installation de la signalisation réglementaire requise, le tout selon les directives du Service de la mobilité, conformément au plan numéro CRO-26-021 qui fait partie intégrante de la présente.

Adoptée

Monsieur le conseiller Adrian Corbo déclare son potentiel conflit d'intérêts sur le projet ci-dessous et déclare qu'il ne participera pas aux délibérations et s'abstiendra de voter sur cet item

CE-2026-425

APPROBATION DE LA LISTE DES DÉBOURSÉS POUR LA PÉRIODE DU 8 AU 14 MAI 2026 AU MONTANT DE 8 075 008 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité approuve la liste et accepte le dépôt de la liste des déboursés pour la période du 8 au 14 mai 2026 au montant de 8 075 008 \$.

Un certificat du trésorier a été émis le 1^{er} juin 2026.

Adoptée

CE-2026-426

APPROBATION DE LA LISTE DES DÉBOURSÉS POUR LA PÉRIODE DU 15 AU 21 MAI 2026 AU MONTANT DE 10 488 297 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité approuve la liste et accepte le dépôt de la liste des déboursés pour la période du 15 au 21 mai 2026 au montant de 10 488 297 \$.

Un certificat du trésorier a été émis le 1^{er} juin 2026

Adoptée

CE-2026-427

PROLONGATION D'UNE AFFECTATION TEMPORAIRE EN SURCROÎT DE TRAVAIL À TITRE DE RESPONSABLE, ENTRETIEN GÉNÉRAL DES ÉDIFICES POUR LE SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS D'UNE DURÉE DE QUATRE MOIS

CONSIDÉRANT QU'en vertu du Règlement numéro 816-2017 concernant la délégation de pouvoir du comité exécutif à certains fonctionnaires y incluant le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats au nom de la Ville de Gatineau, les dépenses en salaire associées à un surcroît de travail de plus de 250 000 \$ doivent être soumises au comité exécutif;

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à prolonger une affectation temporaire en surcroît de travail à titre de responsable, entretien général des édifices pour le Service des travaux publics pour une période de quatre mois;

CONSIDÉRANT QUE la dépense de 44 359 \$ associée à la prolongation de ce surcroît de travail fait en sorte que le montant total est supérieur à la somme de 250 000 \$:

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise la dépense associée à la prolongation de cette affectation temporaire en surcroît de travail à titre de responsable, entretien général des édifices pour le Service des travaux publics d'une durée de quatre mois.

Les fonds à cette fin seront pris dans le budget des opérations du Service des travaux publics.

Un certificat du trésorier a été émis le 5 juin 2026.

Adoptée

CE-2026-428

PIÉTONNISATION TEMPORAIRE DE LA RUE EDDY POUR LA TENUE DE L'ÉDITION FAMILIALE DU FESTIVAL DE LA RUE EDDY - DISTRICT ÉLECTORAL DE HULL-WRIGHT - STEVE MORAN

CONSIDÉRANT QUE l'aménagement d'espaces éphémères est une des actions découlant du plan de relance du cœur du centre-ville;

CONSIDÉRANT QUE la rue Eddy a été ciblée pour des projets de piétonnisation et d'aménagements temporaires en 2025 et 2026 en raison de son potentiel de dynamisation et de mobilisation de la communauté, dans la poursuite des interventions des années précédentes;

CONSIDÉRANT QUE la rue Eddy soit piétonnisée le 4 juillet 2026 permettant la mise en place de l'édition familiale du Festival de la rue :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise la modification temporaire à la réglementation de stationnement et de la circulation pour permettre le projet de fermeture temporaire de la rue Eddy, entre les rues Wright et Papineau, le 4 juillet 2026 entre 7 h et 19 h dans le cadre de l'édition familiale du Festival de la rue Eddy.

Adoptée

CE-2026-429

SOUSSION 2026 SP 069 - AMÉNAGEMENT POUR LA REVITALISATION DE LA PLACE DU VIEUX-MARCHÉ - CENTRES DE SERVICES DE BUCKINGHAM ET DE MASSON-ANGERS - DISTRICT ÉLECTORAL DE BUCKINGHAM – EDMOND LECLERC

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Envert & Fils (6535755 Canada inc.), 1662, rue Routhier, Gatineau, Québec, J8R 3Y7, pour la réalisation de travaux d'aménagement pour la revitalisation de la Place du Vieux-Marché, dans le secteur de Buckingham, sur la base des prix unitaires et forfaitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant total approximatif de 328 952,33 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 21 mai 2026, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds nécessaires à la présente seront pris au sous-projet suivant :

Information budgétaire				Description du sous-projet	Montant (taxes incluses)
Compte	Service	CDR	Sous-projet		
63210	CSB – Centre de services de Buckingham	0266	21849.01	CSB – Projet Place du Vieux-Marché	328 952,33 \$

Un certificat du trésorier a été émis le 5 juin 2026.

Adoptée

CE-2026-430

SUSPENSION SANS SOLDE DE 60 JOURS DE TRAVAIL - EMPLOYÉ NUMÉRO 118699

CONSIDÉRANT les conclusions de l'enquête menée par la firme externe et les représentants de la Ville de Gatineau;

CONSIDÉRANT l'ensemble des faits analysés, ainsi que l'état actuel de la jurisprudence en la matière;

CONSIDÉRANT QUE les représentants du Service des ressources humaines et du service concerné autorisent les conclusions à la suite de l'enquête :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise l'imposition d'une suspension sans solde de 60 jours de travail à l'employé numéro 118699.

Adoptée

STEVE MORAN
Président
Comité exécutif

M^c VÉRONIQUE DENIS
Greffière
Comité exécutif